DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 2 février 2015

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric RIERRY, vice précidente

Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLY, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy

ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Roland BRENDLE,

Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Marie-

Paule LEHMANN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Jean-Laurent VONAU

N° CP/2015/36 - Autres équipements à vocation touristique - 2145

Délégation de service public portant sur l'offre commerciale du

château du Haut-Koenigsbourg (hors billetterie)

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1411-1 et suivants et des articles R.1411-1 et suivants,

Vu la délibération n°CP/2014/226 du 7 avril 2014 de la commission permanente du Conseil Général du Bas-Rhin relative au principe de la délégation du service public relative à l'exploitation du Château du Haut-Koenigsbourg (hors billetterie),

Vu l'avis défavorable émis le 24 novembre 2014 par la commission de délégation de service public sur l'offre unique proposée par la Compagnie Alsacienne de Promotion SA (67600-Orschwiller),

Après avoir entendu l'exposé du président,

Au vu des débats en séance et après en avoir délibéré,

- décide de classer sans suite la procédure de délégation de service public ayant pour objet l'exploitation commerciale du château du Haut-Koenigsbourg (hors billetterie),
- autorise le président ou son représentant ayant reçu délégation, à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

dhou<u>s</u>

Francine THOMAS

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N_{\circ}° : 067-226700011-20150202-lmc191541-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 04/02/15